

Conseil d'école n°2 : 2020 - 2021

Mardi 16 mars à 17 h 30

Présents :

Madame Henry Christiane (adjointe à la mairie)

Parents d'élèves élus : Mesdames Fagnone Mélanie et Richard Paméla

Enseignants : Ferry Patricia, Grosgeorge Nathalie et Michel Véronique

Absents excusés :

Monsieur Kehl (Inspecteur de l'Education Nationale)

Précision :

En raison du protocole sanitaire en cours, nous ne sommes pas autorisés à réunir plus de 6 personnes. Les parents d'élèves élus, aide-maternelles, madame Franchet (DDEN) et les autres enseignants n'ont pu y assister, d'un commun accord.

→ Activités dans l'école depuis le conseil d'école précédent, en date du 12 novembre 2020.

- 13 novembre : **Dépistage visuel des moyennes et grandes sections de maternelle par une orthoptiste de la PMI.**
- 19 novembre : **Conseil école / collège au collège du Spitzemberg pour harmoniser la liaison CM2-6^{ème} (rencontre enseignants de CM2 du secteur avec les professeurs de 6^{ème}).**
- Jeudi 3 et vendredi 4 décembre : **Les classes de CP, CE1 et CE2-CM1, CM1-CM2 se sont rendus au Planétarium d'Epinal. (Respect du protocole sanitaire dans le bus et au Planétarium).**

Au programme :

- Découvrir le mystère des étoiles et des Planètes.
- Participation à deux ateliers scientifiques adaptés aux programmes de chaque niveau, à savoir :

En CP : fabrique de pâte à modeler + atelier « ombre et lumière ».

En CE1 : atelier électricité + fabrique de pâte à modeler.

En CE2-CM1 : Découverte des roches + atelier électricité.

En CM1-CM2 : expériences sur les volcans + modélisation des planètes de notre système solaire.

Transports financés par les crédits mairie de 2020 (566 €) + ateliers financés par la coopérative scolaire (661 €).

Ecole Simone Veil
14 rue du stade
88520 Ban de Laveline

- *En raison du protocole sanitaire, la section de la Bure n'a pu organiser, comme chaque année, la visite de Saint -Nicolas.*
- *Les enfants de la maternelle ont reçu un livre pour Noël, choisi par les enseignants et financés sur les crédits annuels de la mairie (sans la visite du Père Noël).*
- *15 janvier : Dégustation de la galette en maternelle. (Achat par la coopérative scolaire).*
- *5 février : Réalisation de la pâte à crêpes par les élèves de grande section, suivie de la cuisson par Jessy et Marina.*
- *19 février après-midi : Carnaval à l'école !
Les élèves de l'élémentaire sont venus déguisés en classe et les 2 classes de maternelle, déguisées, ont séparément dansé dans la salle de motricité. -> Merci à la mairie pour les beignets offerts !*
- *Nous avons dû, malheureusement annuler les 2 journées de ski de fond, initialement prévues les 1^{er} et 4 février. (Les conditions d'accueil ne correspondaient plus à nos attentes, en raison des normes sanitaires en cours).*

→ Achats et aménagements réalisés par la mairie :

- Un nouvel ordinateur portable a été acheté pour la direction.
- Les étagères demandées lors du dernier conseil pour permettre davantage de rangement entre les salles de classes de l'élémentaire ont été faites et posées pendant les vacances de Noël et de février.
- Achat de deux tables de pique-nique en bois et d'une poubelle pour la cour de l'élémentaire, ainsi que deux bancs et une poubelle pour la cantine -garderie.

Un grand merci pour ces investissements qui font le bonheur des enfants et des enseignants.

- Merci également à la mairie de La Croix-aux-Mines pour la subvention de 230 € versée sur le compte de la coopérative scolaire.

Ecole Simone Veil
14 rue du stade
88520 Ban de Laveline

→ Les CP ont passé des évaluations nationales en janvier.

L'effet du confinement ne se ressent pas dans les résultats obtenus.

→ Actions-ventes :

- *Vente de chocolats Thil : bénéfice 1 182,26 €.*
- *Vente de fromage en provenance d'une fruitière du Doubs : bénéfice 1 622,31.*

Un grand merci aux personnes qui ont contribué à ces ventes.

Les sommes recueillies nous permettent d'organiser des sorties scolaires variées ou d'inviter des professionnels à l'école (spectacles, ateliers autour de l'environnement...)

→ **Remerciement particulier à la mairie pour le remplacement des ATSEM en cas d'absence et en temps voulu !**

Ban-de-Laveline, le 16 mars 2021

La directrice, Nathalie Grosgeorge.